

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

**À UNE SÉANCE ORDINAIRE** du conseil municipal, tenue à 19 h le 7 mai 2018 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

**SONT PRÉSENTS** les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

**EST AUSSI PRÉSENTE** Kyanne Ste-Marie, directrice générale

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018
4. Suites au procès-verbal du 9 avril 2018
5. Période de questions des citoyens et visiteurs
6. Dépôt des états financiers 2017
7. Club de conservation du lac Massawippi
8. Utilisation du camion de la municipalité
9. Fonds réservé du règlement n° 2010-10
10. Ensemble vocal Massawippi
11. PIIA 3270 chemin de Capelton
12. Nomination des membres du comité consultatif en environnement
13. Nomination des membres du comité MADA
14. Centrale d'appels d'urgence Chaudières-Appalaches (CAUCA) – 911
15. Demande de boîtes postales communautaires à Postes Canada
16. Épandeur et élargisseur de route pour travaux publics
17. Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est : modification de l'entente
18. Programme d'aide financière à la jeunesse – Élite sportive
19. Adoption de la grille salariale
20. Adoption des comptes à payer
21. Correspondance
22. Divers
23. Deuxième période de questions
24. Clôture de la séance

18-05-07.01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

18-05-07.02

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.03

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018**

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ**

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal du 9 avril 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.04

### **SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018**

18-05-07.05

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

18-05-07.06

### DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

La directrice générale dépose le rapport financier 2017.

18-05-07.07

### CLUB DE CONSERVATION DU LAC MASSAWIPPI

**ATTENDU QUE** le *Club de Conservation du lac Massawippi* sollicite l'appui financier de la municipalité pour soutenir ses activités d'ensemencement de truites dans le lac Massawippi, pour améliorer les infrastructures de sa pisciculture et pour continuer de produire des activités d'initiation à la pêche pour les jeunes de la région;

**ATTENDU QUE** le *Club de Conservation du lac Massawippi* organise chaque année la Fête de la Pêche sur le lac Massawippi, à Ayer's Cliff et à North Hatley, activité gratuite à laquelle peuvent participer les enfants du Canton de Hatley;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

**ET RÉSOLU** de donner une somme de huit cent cinquante (850 \$), soit 350 \$ pour soutenir l'ensemencement et 500 \$ pour soutenir la Fête de la pêche comme soutien au *Club de Conservation du lac Massawippi*.

**M. PATRICK CLOWERY S'ABSTIENT DE VOTER ET DE PARTICIPER À LA DISCUSSION SUR CETTE QUESTION.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.08

### UTILISATION DU CAMION DE LA MUNICIPALITÉ

**ATTENDU QUE** le 12 mai prochain se tient la Corvée de nettoyage des fossés, une activité bénévole où participent des élus et citoyens;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite soutenir et encourager cette activité;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise monsieur Jacques Bogenez à utiliser le camion pick-up Ford F-150 ainsi que la remorque, pour la corvée nettoyage des fossés du 12 mai 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.09

### FONDS RÉSERVÉ DU RÈGLEMENT N° 2010-10

**ATTENDU QUE** le Règlement n° 2010-10 décrétant un emprunt de 775 000 \$ pour des travaux d'infrastructures publiques de rues sert à desservir les lots situés dans le développement «*Plateau Massawippi*»

**ATTENDU QUE** les frais juridiques dans le dossier opposant 9154-1482 Québec Inc. à la municipalité ainsi que les frais de quittance dans l'Entente hors cour s'élèvent à SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (61 495 \$).

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise l'administration à utiliser le solde disponible du règlement d'emprunt n° 2010-10 pour absorber les frais ci-dessus mentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

18-05-07.10

### ENSEMBLE VOCAL MASSAWIPPI

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite encourager les activités culturelles et locales;

**ATTENDU QUE** l'*Ensemble vocal Massawippi* (anciennement le Chœur du Canton de Hatley) inclut en grande majorité des citoyens du Canton de Hatley;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite poursuivre son soutien financier de l'*Ensemble vocal Massawippi*;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR**

**ET RÉSOLU** de contribuer la somme de deux mille cinq cents (2 500 \$) à l'*Ensemble vocal Massawippi* pour les concerts de l'année 2018.

**M. JACQUES BOGENEZ S'ABSTIENT DE VOTER ET DE PARTICIPER À LA DISCUSSION SUR CETTE QUESTION**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.11

### PIIA 3270 CHEMIN DE CAPELTON

**ATTENDU QU'**une demande de permis de transformation d'une résidence unifamiliale a été déposée concernant la propriété située au 3270, chemin de Capelton ;

**ATTENDU QUE** le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

**ATTENDU QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement no 2000-13 et recommandent aux membres du conseil d'accepter la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**

**ET RÉSOLU QUE** la demande de permis de transformation d'une résidence unifamiliale située au 3270, chemin de Capelton, est acceptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.12

### NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

**ATTENDU QUE** la municipalité doit nommer les membres du comité consultatif en environnement en conformité avec la *Politique concernant la formation d'un comité consultatif et la nomination de ses membres*;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ**

**ET RÉSOLU QUE** les personnes suivantes soient nommées au comité consultatif en environnement pour un mandat se terminant le 1<sup>er</sup> mai 2020;

Madame Danielle Côté, conseillère  
Madame Sylvie Cassar, conseillère  
Madame Marie-Michèle Dorais, citoyenne  
Monsieur Jean-Claude Favreau, citoyen  
Monsieur Sylvain McLean, citoyen

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

18-05-07.13

### **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ MADA**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit nommer les membres du comité MADA (Municipalité amie des aînés) en conformité avec la *Politique concernant la formation d'un comité consultatif et la nomination de ses membres*;

**PAR CONSÉQUENT PATRICK CLOWERY  
IL EST PROPOSÉ PAR**

**ET RÉSOLU QUE** les personnes suivantes soient nommées au comité MADA (Municipalité amie des aînés) pour la durée du processus d'accréditation :

Madame Catherine Duguay, employée  
Madame Sylvie Cassar, conseillère  
Madame Jan Draper, citoyenne  
Madame Yvette Savard, citoyenne  
Monsieur Patrick Clowery, conseiller  
Monsieur Gylles Sauriol, citoyen  
Monsieur David Wright, citoyen

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.14

### **CENTRALE D'APPELS D'URGENCE CHAUDIÈRES-APPALACHES (CAUCA) – 911**

**ATTENDU QUE** le Conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance du 21 février 2018, une résolution signifiant son intention de conclure une entente avec la Centrale de réponses aux appels d'urgence 911 (CAUCA / Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) à compter de janvier 2019;

**ATTENDU QU'IL** est dans l'intérêt des municipalités de la MRC de centraliser le centre d'appels auprès d'un même fournisseur et, à cette fin, de conclure ensemble une entente intermunicipale auprès d'un même fournisseur;

**ATTENDU QUE** la MRC a demandé à la municipalité de lui signifier son intérêt à ce que la MRC négocie et signe en son nom une entente avec la Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA);

**ATTENDU QUE** la municipalité a, le 7 mai 2018 adopté une résolution par laquelle elle manifestait son intérêt à ce qu'une entente globale soit négociée par la MRC de Memphrémagog en matière de réponse aux appels d'urgence 911;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU  
ET RÉSOLU**

**D'AUTORISER** monsieur Martin Primeau le maire et madame Kyanne Ste-Marie la directrice générale à signer pour la municipalité l'entente intermunicipale en matière de réponse aux appels d'urgence 911 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.15

### **DEMANDE DE BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES À POSTES CANADA**

**ATTENDU QUE** la chaussée du chemin d'Haskell Hill a été rehaussée par des améliorations de la surface;

**ATTENDU QUE** cette voie publique est étroite;

**ATTENDU QUE** cette situation a contribué à causer des dommages aux boîtes aux lettres rurales;

**ATTENDU QUE** la solution recommandée est l'installation de boîtes aux lettres communautaires pour les numéros d'immeubles suivants :

<b>Chemin d'Haskell Hill</b>
------------------------------

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

85	420	480	565	590
105	435	495	570	
370	440	510	575	
375	455	530	580	
415	460	545	585	

### PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ ET RÉSOLU

**QUE** le conseil municipal demande la centralisation de la distribution de la poste à Postes Canada pour les numéros d'immeubles ci-dessus mentionnés par l'installation de boîtes postales communautaires;

**QUE** le conseil demande à Postes Canada de déterminer l'emplacement du nouvel équipement en collaboration avec la municipalité.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-05-07.16

### ÉPANDEUR ET ÉLARGISSEUR DE ROUTE POUR TRAVAUX PUBLICS

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite s'équiper d'un épandeur et élargisseur de route pour les travaux publics;

**ATTENDU** les soumissions suivantes :

Équipement Conderoc	49 995 \$
Tanguay	166 974 \$ (élargisseur autopropulsé)

### IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE ET RÉSOLU

**QUE** le conseil autorise la location de 6 mois avec option d'achat et l'éventuel achat de l'équipement d'épandage *RouteXT standard* tel que soumis par Équipement Conderoc.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-05-07.17

### RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST : MODIFICATION DE L'ENTENTE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est partie à l'entente constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog est (ci-après : « Régie incendie de l'est »);

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest ont manifesté leur intention d'adhérer à l'entente;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a consenti à cette adhésion conformément à l'article 10 de l'entente;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier l'entente suite à l'adhésion des municipalités de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest;

### IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

**ET RÉSOLU** d'approuver l'entente modifiant l'entente constituant la Régie incendie de l'est et d'autoriser la directrice générale et le maire à signer cette entente, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-05-07.18

### PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE – ÉLITE SPORTIVE

**ATTENDU** la *Politique d'aide financière à la jeunesse élite sportive, culturelle et scientifique* de la municipalité;

## PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

**ATTENDU** la candidature de Mme Marilou Beaudry, une jeune athlète en nage synchronisée de 15 ans;

**ATTENDU QUE** son parcours dans le monde de la nage synchronisée l'a menée à des compétitions en solo et en équipe à travers le Québec, le Canada et à l'international;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité d'évaluation pour la bourse en soutien à une performance internationale, soit d'un montant maximum de 300 \$;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU**

**ET RÉSOLU** d'octroyer une bourse de 300 \$ à Madame Marilou Beaudry en reconnaissance de son talent et de son excellence sportive en nage synchronisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.19

### **ADOPTION DE LA GRILLE SALARIALE**

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'adopter la grille salariale des employés afin de standardiser la rémunération;

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte la grille salariale des employés au 1<sup>er</sup> mai 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.20

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

*La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal*

<b>NOS CHÈQUES FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT</b>
201800265 à 201800356	190 379,33 \$
Salaires avril 2018	29 943,11 \$

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU**

**ET RÉSOLU QUE** la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 8 mai 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

18-05-07.21

### **CORRESPONDANCE**

Subvention emploi été Canada – animatrices camp de jour  
Subvention emploi été Canada – étudiante en urbanisme

18-05-07.22

### **DIVERS**

18-05-07.23

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

18-05-07.24

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**PROCÈS-VERBAL  
CANTON DE HATLEY**

L'ordre du jour étant épuisé Sylvie Cassar propose la clôture de la séance à 19 h 21

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

*Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Martin Primeau  
Maire

---

Kyanne Ste-Marie  
Directrice générale